

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 1^{er} FEVRIER 2023

N° de délibération : 04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier février à dix-huit heures, les membres du Comité du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Nevers, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 27 VOTANTS : 28
DATE DE LA CONVOCATION	26/01/2023
VOTE	POUR : 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Étaient présents :

Michel BARRIERE, Pierre BILLARD, Patrick BONDEUX, Sylvain COINTAT, Françoise CROTTET-FIGEAT, Manuel DE JESUS, François DIOT, Christophe FRAGNY, Rose-Marie GERBE, Daniel GILLONNIER, Jean-Louis GUTIERREZ, Gilles JACQUET, Julien JOUHANNEAU, Raymond LE VAN, Emmanuel LOCTIN, Dominique MAURIN, Jacques MERCIER, Rémy PASQUET, Alexis PLISSON, Yves RAVET, Régine ROY, Olivier SICOT, Christine VINGDIOLET et Anne WOZNIAK

Étaient présents en tant que suppléants :

Jean-Luc CLEAU, Alain HERTELOUP et Patrick RAPEAU

Étaient représentés (pouvoirs) :

Denis THURIOT a donné pouvoir à Manuel DE JESUS

Monsieur Alexis PLISSON est nommé secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du compte administratif 2022

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-12, L 2121-14 et L 2121-31,

Le compte administratif du Pays Val de Loire Nivernais est arrêté comme suit (détails cf annexe) :

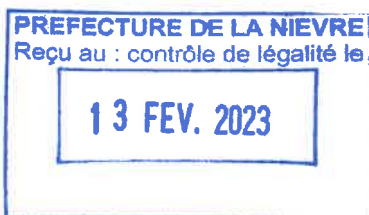
Chap/art	Dépenses de fonctionnement	BP 2022	CA 2022
011	Charges à caractère général	691 854,03 €	169 550,29 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	394 862,88 €	376 228,07 €
65	Autres charges de gestion courante	26 300,00 €	5 597,81 €
Total dépenses de fonctionnement		1 113 016,91 €	551 376,17 €

Chap/art	Recettes de fonctionnement	BP 2022	CA 2022
74	Dotations et participations	952 184,28 €	659 284,02 €
74718	Etat	151 530,72 €	142 857,07 €
7472	Région	113 523,96 €	77 868,60 €
7473	Département	156 031,93 €	117 769,39 €
74751	Groupement de collectivités	214 505,80 €	214 505,80 €
74773	Fonds européens (FEADER)	316 591,87 €	104 338,60 €
7478	Autres organismes	-	1 943,70 €
7588	Autres produits de gestion courante	-	0,86 €
R002	Résultat de fonctionnement reporté	160 832,63 €	160 832,63 €
Total recettes de fonctionnement		1 113 016,91 €	820 116,65 €

Résultat de l'exercice	268 740,48 €
-------------------------------	---------------------

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :
- approuve le compte administratif 2022.

Le Président,
Eric GUYOT



Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 1^{er} février 2023